

Le Petit Renaillet

- Journal d'information de Faramans -



VIE COMMUNALE



VIE ASSOCIATIVE



UN PEU D'HISTOIRE



N°35 - Janvier 2018



ACoif'
COIFFURE MIXTE

MAÎTRE ARTISAN-COIFFEUR

DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS

Mardi, Mercredi, Jeudi 8h30 - 11h45 et 13h30 - 18h00	Vendredi 8h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00	Samedi Non-stop à partir de 8h00
---	---	-------------------------------------

Tél. : 04 74 54 22 14 - 50, rue centrale - 38260 FARAMANS



BOULANGERIE PATISSERIE
MICHALLON Guillaume

37 rue Centrale
38260 FARAMANS
TEL: 04 74 54 33 23

Ouverture 6h30-12h30 et 16h00-19h30
Fermeture dimanche après-midi et lundi



LA BOUCHERIE DU SUZON
BOUCHER - CHARCUTIER
TRAITEUR

54, rue Centrale - 38260 FARAMANS

04 74 54 34 89



CENTRE EQUESTRE DE FARAMANS
Anne COING BOYAT et Sylvain THOMAS

Les Millières - 440 ch. de l'étang - 38260 Faramans

Des activités pour tous

- Cours tous niveaux
- Passage d'examen
- Compétition
- Promenade
- Attelage
- Randonnée
- Stage
- Pension chevaux
- Travail chevaux
- Déboufrage

OFFRE DECOUVERTE 2 HEURES
au tarif club sans engagement

Site : www.cefaramans.fr
Mail : cef.38.info@gmail.com

Tél. : 04 74 31 60 46 ou 06 08 89 33 13

CAMPING **
des Eydoches

tél: 04 74 54 21 78
38260 FARAMANS

www.camping-bievre-isere.com

Une Fleur Après L'Autre

Alba Elodie
Artisan Fleuriste

5 Rue Centrale
38 260 FARAMANS

Horaires de Mardi à Samedi
8 h30 - 12h00 et 15h00 - 19h00
Dimanche et Fêtes Fermés
8h30 - 12h30
Tel: 04.74.56.58.04







Charpente - Couverture

DOREY-LANIEL

105 Chemin du Berthet 38260 FARAMANS

04 74 54 36 74 - 06 89 61 37 17
charpente-dorey@orange.fr



Gros Christophe

vente et livraison de bois de chauffage et de pizzeria

38260 Faramans
11 chemin de la pizzeria

www.groschristophe.fr

MENUISERIE BLANC

Pose, Fabrication
Neuf et Rénovation
Installation Cuisines...



463 Chemin Le Guyard
38260 FARAMANS

Port : 06.65.46.14.00



GILIBERT
www.GILIBERT.com

- ▶ BENNES AGRICOLES - 11 À 32 T
- ▶ BENNES TP - 13 À 32 T
- ▶ ÉPANDEURS À FUMIER - 4 À 43 M³
- ▶ PORTE-CONTAINERS - 8 À 23 T

Tél. : 04 74 54 22 42





Sommaire

VIE COMMUNALE

Edito du Maire	p.4
Travaux "Mairie - École"	p.5
SEDI.....	p.6
PLUI.....	p.7
Forêt et Affouage	p.7
Camping.....	p.8
Voirie	p.9
Communication	p.10
Patrimoine	p.11
Vie économique	p.11
CCAS	p.12
Téléthon.....	p.13
Marché.....	p.13
Conseil Municipal d'Enfants	p.14
Nouvelles Activités Périscolaires.....	p.15
Classes en 7.....	p.17
Voisin vigilant	p.17

UN PEU D'HISTOIRE

Le bâtiment mairie-école.....	p.32
-------------------------------	------

INFOS DIVERSES

Bièvre Isère Communauté	p.34
SICTOM	p.35
Banque alimentaire	p.36
Abandon d'animaux.....	p.37
Numéros utiles	p.38
État civil.....	p.39
Calendrier des fêtes	p.40

VIE ASSOCIATIVE

38 imageSeconde	p.18
ACCA : Diane d'Autimont.....	p.19
ADMR Bièvre Burettes	p.20
L'Arcolade.....	p.21
Comité d'Entente Rural de Faramans.....	p.22
Club de l'amitié	p.23
Club de football.....	p.23
Club de marche.....	p.25
Don du sang	p.26
Conscrits	p.27
Faradanse	p.27
FNACA	p.28
La Boule du Marais.....	p.28
La Fario des Eudoches	p.29
Retour de Kick.....	p.30
Sou des écoles.....	p.30
UPIF.....	p.31

LE MOT DU MAIRE



Chères Faramantaises, Chers Faramantais,
Comme annoncé en début de mandat, l'objectif de l'équipe municipale est d'œuvrer pour l'intérêt de vous tous.
On souhaite que FARAMANS reste une commune rurale mais avec un maximum de services pour toutes les tranches d'âges de la population.

En 2017, nous avons :

- terminé les travaux (accessibilité, amélioration énergétique, etc.) du bâtiment « école primaire – mairie – agence postale ».
 - continué la mise en accessibilité des bâtiments communaux (bibliothèque, boucherie, boulangerie, salon de coiffure).
 - poursuivi l'amélioration énergétique des bâtiments communaux.
 - commencé les travaux de la Maison communale à vocation médicale. Elle accueillera les professionnels de santé déjà présents et ceux arrivés cette année (naturopathe, second médecin généraliste, énergéticienne-acuponcteur).
 - accueilli une opticienne.
 - entretenu les routes de notre commune et leurs abords.
 - créé une agglomération entre le Centre équestre et le lotissement "Les Millières" afin de pouvoir réaliser ultérieurement des travaux de sécurisation.
 - changé les panneaux d'agglomération.
 - positionné des « Totem » à chacune des quatre entrées du village afin de faire connaître notre dynamisme et nos services.
 - installé une borne de recharge électrique, pour deux véhicules, sur la place du Tailleur.
 - travaillé, comme les autres communes de Bièvre Isère Communauté, sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
 - contacté les bailleurs sociaux OPAC et SDH afin qu'ils réhabilitent leur résidence respective. Ainsi, des travaux ont commencé en fin d'année au lotissement « Les Millières ». La restauration des « Eglantines » débutera fin d'année 2018.
- D'autre part, le foncier entourant « Les Eglantines » a été, sur notre demande, restitué à la commune. Il permettra la création de places de parking dans les années à venir.
- collaboré avec le Conseil Municipal Enfants pour embellir le rond-point et acheter des jeux pour la base de loisirs et l'école maternelle.
 - implanté, en extrémité du parking du centre culturel, face à la plaine, un panneau explicatif sur la moraine glaciaire de Faramans que chacun d'entre nous peut consulter.

Malgré des dotations de l'état en baisse, des contrats aidés supprimés, nous avons continué à faire de FARAMANS, sans augmentation d'impôts et sans avoir recours à l'emprunt, un village accueillant et vivant.

Je remercie les 28 associations du village, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, l'ensemble des forces vives, les employés communaux et l'équipe municipale qui contribuent au dynamisme de FARAMANS.

Que 2018 vous apporte, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et prospérité.

Excellente nouvelle année !

Votre maire,

BOURDAT Gilles

En 2015, la municipalité avait rendu accessible, à toute forme de handicap, toute la partie « école primaire – mairie – agence postale » côté cour et la partie « école primaire » côté rue. En parallèle, la cour de récréation de l'école primaire avait été totalement refaite. Nous avons aussi réalisé l'aménagement de la nouvelle salle des mariages et du conseil municipal dans l'ancien dortoir de l'école.

En 2016, la classe de l'étage a été descendue dans l'ancienne salle de motricité située en rez-de-chaussée. L'aménagement des bureaux de la mairie et de l'agence postale dans une ancienne salle de classe désaffectée avait commencé.

En Février 2017, ces travaux se sont terminés. Un WC « handicapé » a été aménagé à la place de l'ancienne agence postale. Une petite salle de réunion a aussi vu le jour en rez-de-chaussée. A l'issue de ces travaux, le déménagement a pu avoir lieu.

En 2017, les travaux d'accessibilité de la partie « mairie – agence postale » ont été réalisés côté rue. Les salles d'archives et d'annexes Mairie ont été restaurées. En parallèle, la façade du bâtiment a été totalement réalisée et de magnifiques galets roulés sont réapparus sur la partie centrale.

Enfin des travaux d'amélioration énergétique (changement de toutes les menuiseries extérieures, isolation de toutes les pièces et des combles, réfection de l'ensemble de la toiture, etc.) sont en cours de finalisation.

Le coût de l'ensemble des travaux est de 780 000 € HT.

Les différentes demandes de dotations ont un abouti à un peu moins de 80 % de subventions :

- 20 % d'aide de l'état sous forme d'une DETR,
- 50 % d'aide du Conseil départemental plafonné à 47 625 € pour la mairie et à 273 589 € pour l'école,
- 10 % du plan de relance du Conseil départemental plafonné à 64 427 €,
- des enveloppes parlementaires du Sénateur SAVIN et du Député BARBIER,
- 50 000 € du FIPHFP,
- 15 000 € de La Poste.

Subventions déduites, le coût restant à la charge de la commune sera de 157 000 € HT.

D'autre part, La Poste a fourni le mobilier de l'Agence postale.

Le reste du mobilier a été partiellement subventionné par une enveloppe parlementaire de la Sénatrice DAVID.

Enfin, sur ses fonds propres, la commune a restauré les appartements de l'étage. Ils servent pour l'instant de cabinets médicaux en attendant la réception de la Maison communale à vocation médicale en 2019.



Eclairage public :

La commune de Faramans adhère au Syndicat des Energies de l'Isère depuis plusieurs années. Le SEDI est en partie financé par la taxe sur la consommation électrique autrefois perçue par les communes.

En contrepartie, il offre un certain nombre de prestations entièrement gratuites ou subventionnées. Cette année, afin de bénéficier au maximum de ces subventions, nous avons décidé de transférer notre compétence éclairage public à ce syndicat. Une délibération a été prise le 17 mars 2017. Ainsi, une étude complète a été réalisée. Elle a permis de mettre en évidence la vétusté de nos armoires électriques, la présence de ballons fluorescents (ces ampoules sont interdites depuis 2015) et certains points sur-éclairés.

Les travaux d'amélioration de notre éclairage public devraient débiter au printemps 2018 et se poursuivre sur 3 ans en raison de l'importance du chantier.

Une réflexion est en cours, pour diminuer l'intensité ou éteindre l'éclairage public à certaines heures de la nuit.

Borne de recharge pour véhicules électriques :

Nous faisons partie du réseau « eborn » qui regroupe l'Isère, la Drôme, la Haute Savoie et la Savoie... Il est en tête du nombre de recharges en France et bien placé en Europe. Dans la Bièvre, le village de Faramans a été le premier pourvu de cet équipement. Désormais, La Côte-St-André, St-Etienne de St-Geoirs, St-Jean de Bournay et Champier nous ont rejoints dans la volonté d'un maillage du territoire. Nous serons, ainsi, prêts à répondre à la future demande vers laquelle les changements technologiques nous conduisent.

Depuis le début de l'année, dans le département de l'Isère, 1552 charges ont été comptabilisées, ce qui représente 79 328 km parcourus par des véhicules électriques.

Toutes les bornes publiques en service en Isère proposent deux points de charge de 22 kW et permettent de recharger une voiture en 1 heure en moyenne. Elles sont compatibles avec tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables équipés du cordon de type T2 (standard européen).

L'usage des bornes publiques de recharge accélérée se fait à l'aide d'un badge (carte à puce RFID) délivré par SPIE, le prestataire du SEDI. Ce badge permet la recharge sur toutes les bornes publiques en Isère, ainsi que sur les bornes du réseau « eborn ». Pour obtenir le badge et les tarifs, il suffit d'en faire la demande préalable sur le site internet du SEDI www.sedi.fr



**BORNE DE RECHARGE
POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

**Rechargez
vos batteries
à Faramans !**

VOTRE COMMUNE S'ENGAGE ! ET VOUS ?
LE RÉSEAU EBORN EST DÉPLOYÉ SUR 5 DÉPARTEMENTS !

PARKING PLACE DU TAILLEUR

COMMANDEZ VOTRE BADGE
SUR WWW.SEDI.FR

SEDI eborn Faramans

Cette année 2017 a vu la poursuite du travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Les 9 groupes territoriaux et les groupes thématiques se sont réunis régulièrement. Ainsi, tous les aspects d'un document d'urbanisme ont été vus par les élus du territoire. Ces derniers se sont penchés sur des points très concrets, par exemple : les couleurs de tuiles pour la couverture des toits...

En parallèle, les mairies ont répondu à de nombreuses enquêtes. Elles ont permis de faire un état des lieux du territoire, de ses forces et de ses faiblesses, afin de définir une stratégie et de formuler les grandes orientations de développement pour les 10/15 ans à venir.

Des contacts et des rencontres avec la DDT, le SCOT, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers, le Département, la Région... ont eu lieu et d'autres sont programmés. Des réunions publiques ont été et seront organisées.

Toute cette procédure est strictement encadrée par les différentes lois touchant à l'urbanisme et à l'organisation du territoire : la loi NOTRe, Grenelle 1 et 2, le SCoT (schéma de cohérence territoriale de la région grenobloise)...

Ce PLUI est un travail conséquent dans lequel les élus s'impliquent, assistés par des cabinets spécialisés qui veillent au bon déroulement des procédures et au respect des délais. Nous rappelons que son approbation doit intervenir en 2019.

FORÊT ET AFFOUAGE

L'hiver 2017-2018 voit, comme cela était prévu, le retour des affouagistes à Faramans, après plusieurs années « d'exil » à Arzay.

La coupe n°10 à Arzay n'étant pas encore terminée, des règles particulières ont été établies :

- les affouagistes doivent choisir s'ils veulent couper à Faramans ou à Arzay ;
- à Faramans, ils coupent le nombre de moules prévus : nombre fixé à l'inscription et éventuellement ajusté (à la hausse) à l'ouverture de la coupe ;
- à Arzay, il y a possibilité de couper du surplus, tant que la coupe n'est pas terminée.

Bien entendu, si la coupe d'Arzay est terminée rapidement, sans que tous ceux qui avaient prévu d'y aller soient servis, ces derniers seront « rapatriés » à Faramans (aux conditions en vigueur à Faramans).

La commission affouage rappelle qu'il y a des périodes définies pour la coupe et la vidange. Elle a admis de petits débordements, mais certains ont vraiment abusé : si cela se reproduit, des sanctions pourraient être prises.

Concernant la forêt de manière plus générale, Faramans fait partie de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux. Celle-ci est composée de 87 communes issues de 4 intercommunalités : CC du Pays Roussillonnais (22), CC du Territoire de Beaurepaire (15), ViennAgglo (17, communes de la rive gauche du Rhône) et Bièvre Isère Communauté (33, partie nord, soit les anciennes CC de Bièvre-Liers - sauf Saint-Siméon de Bressieux - et du Pays Saint-Jeannais).

Pour en savoir plus sur la charte, vous pouvez consulter son site internet :

<http://www.cft-basdauphinebonnevaux.fr/>

Actuellement, la charte est en train de mettre en place un « Mode opératoire pour l'utilisation des chemins ruraux lors de l'exploitation forestière ». Son but est de prévenir les problèmes liés à la

dégradation des chemins lors de l'exploitation des coupes, qui est de plus en plus mécanisée.

Cela passe par la sensibilisation des professionnels qui pourront déclarer, sur le site internet de la charte, les parcelles qu'ils comptent exploiter ; la commune sera automatiquement informée et pourra prendre contact avec le professionnel pour un éventuel état des lieux avant/après chantier. Cette démarche ne cible que les professionnels. C'est pourquoi la commune de Faramans envisage de proposer aux particuliers une démarche analogue : un propriétaire pourrait déclarer en mairie qu'il a vendu une coupe (et à qui), ou un exploitant pourrait déclarer qu'il compte exploiter une coupe (lui appartenant ou non). Cette déclaration n'a pas pour but d'engager une action particulière, mais elle permettrait de savoir à qui s'adresser en cas d'interrogations ou de survenue d'un problème.

Dernier point, la commune, en collaboration avec Bièvre Isère Communauté et en lien avec la Charte Forestière, s'intéresse au problème du morcellement foncier, en particulier aux « biens potentiellement vacants ». Il s'agit de parcelles qui, d'après le cadastre, ont un propriétaire mais celui-ci est depuis longtemps décédé ou présumé décédé. Les parcelles sans propriétaire sont un cas extrêmement rare.

On peut arriver dans cette situation de plusieurs façons :

- une parcelle a été, par erreur, attribuée, au cadastre, à une personne ; le propriétaire légitime n'a pas fait de réclamation ; au décès du propriétaire inscrit, en l'absence de titre de propriété, la parcelle n'est pas prise en compte dans la succession ;
- au décès d'un propriétaire légitime, la famille (qui souvent n'habite plus sur place) oublie l'existence d'une parcelle : celle-ci n'est donc pas prise en compte dans la succession.

Ceci se produit essentiellement pour des parcelles boisées, qui ne sont pas productives de revenus réguliers ni soumises aux impôts fonciers (non mis en recouvrement en dessous d'une certaine valeur).

Propriétaires de bois, vous êtes invités à vérifier que toutes vos parcelles sont bien indiquées comme vous appartenant au cadastre. Si ce n'est pas le cas, deux possibilités :

- soit vous avez un acte de propriété en bonne et due forme : il devrait alors être facile de faire corriger le cadastre (gratuitement) ;
- soit vous n'en avez pas (votre grand-père vous avait dit que la parcelle vous revenait mais aucune démarche n'a été faite) : tout n'est pas nécessairement perdu, mais cela risque fort de coûter plus cher que le bien concerné ne vaut.

Si vous êtes dans une de ces situations et avez besoin de précisions, contactez la mairie.

CAMPING DES EYDOCHES

Je gère le camping des Eydoches depuis maintenant bientôt 2 ans, suite à la mise en délégation de service public (location-gérance) de celui-ci par la municipalité de Faramans.

Depuis ma prise de fonction, je m'attache à relooker cet établissement qui s'était un peu égaré sur le plan esthétique.

Je travaille aussi à lui redonner un aspect plus convivial ; j'en veux pour preuve la très bonne ambiance qui régnait lors des 3 soirées que j'ai organisées cet été où résidents et gens de passage se sont mélangés dans la joie et la bonne humeur.





Mais le plus important est de développer ce camping qui n'était financièrement pas viable en l'état à ma prise de fonction.

Fort de mon expérience de 8 années de salarié dans un grand camping 4 étoiles, je connaissais avec certitude la raison de cette insuffisance : l'absence de point de baignade, élément aujourd'hui crucial pour attirer les vacanciers.

Ce sera désormais effectif pour la saison 2018 et je remercie M. Bourdat, Maire, et toute son équipe municipale pour leur soutien dans ce projet. Avec cet équipement et le super environnement qui l'entoure

(stade, étang, golf et restaurant) ce camping devrait enfin prendre son envol. Cet investissement est réalisable grâce à une participation financière du département, de la région et de la commune.

Pour cela, je me suis aussi attelé à répondre à une demande croissante ces dernières années : les séjours en locatifs.

J'ai donc installé l'hiver dernier 3 mobil-homes et 2 tentes lodges auxquels je rajoute cette saison 3 autres tentes lodges pour donner à ce lieu un esprit nature et glamour.

Il est fort probable que 2 autres mobil-homes viennent compléter cet équipement.

Ces locatifs peuvent aussi, le temps d'un week-end, être le lieu de séjour de vos invités lors d'événements familiaux que vous organiserez.

Vous pouvez me consulter sur www.camping-bievre-isere.com où vous trouverez toutes les informations pratiques et descriptives du camping.

Le gérant Serge Perrin

LA VOIRIE COMMUNALE

Lors de nos actes de candidature en mars 2014, nous nous engageons à améliorer la sécurité routière dans notre commune.

En 2015, nous avons investi environ 100 000€ pour améliorer quelques voies communales qui étaient les plus détériorées.

En 2016, nous avons fait les entretiens courants.

En 2017, en complément des entretiens courants, nous avons commencé un travail d'aménagement routier qui va se prolonger sur plusieurs années. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 50% par le département.

Nous avons créé une zone d'agglomération limitée à 50 km/h entre le centre équestre et le lotissement des Millières afin de ralentir la circulation sur la D156F. Nous avons aussi déplacé le panneau d'entrée d'agglomération sur la D156 à l'entrée nord du village.

D'autres travaux vont se succéder dans les années 2018-2019 :

- En complément de la zone d'agglomération créée aux Millières, un plateau surélevé sera installé au croisement de la D156F et du chemin des Combes ainsi qu'au croisement de la D156F et de l'entrée du lotissement des Millières.
- Un traçage au sol sera exécuté au carrefour de la D156F et du chemin de la Fontaine afin d'améliorer la visibilité.
- Un élargissement du chemin de la Porte Bleue sera fait pour améliorer la visibilité au carrefour avec la D156F.
- Un plateau surélevé sera construit au carrefour de la D156(F) et de la D37, il permettra entre autre de sécuriser ce carrefour mais aussi celui de la D37 et du chemin du Combat ainsi que l'entrée du local technique.

- Un autre plateau sera installé au croisement de la D156 et du chemin du Berthet.
- D'autres travaux d'aménagement composés de ralentisseurs seront installés dans différents quartiers mais ils ne se feront qu'après une consultation des habitants concernés. Cette concertation se fera en cours d'année 2018.

COMMUNICATION

Mise en place de Totems avec l'Intercommunalité afin d'améliorer la signalétique commerciale sur son territoire.

Comme huit autres communes de Bièvre Isère Communauté, Faramans a souscrit et réalisé dans le cadre de l'opération Fisac, 4 Totems commerciaux répartis aux entrées principales du village.

Ces panneaux, qui reprennent les activités (ou pôles) suivant la chartre graphique fixée par la commune, annoncent aux visiteurs les services proposés.

Au total, 25 totems ont été installés sur les communes de Bossieu, Brézins, Champier, Faramans, Pajay, La Côte-Saint-André, Saint-Hilaire-de-La-Côte et Saint-Siméon-de-Bressieux.



Site internet

Les mises à jour se succèdent, les principales nouveautés concernent :

- L'intégration du plan du POS et de son règlement.
- La publication des articles du District (nom du 1er journal de l'intercommunalité) traitant de Faramans depuis 1965.

En moyenne 25 visiteurs passent chaque jour sur le site dont 2/3 pour la 1ère fois.



Flyer

Réalisation d'une nouvelle version qui intègre les modifications depuis le début du mandat.

Panneaux camping



Afin d'indiquer de façon plus claire l'entrée du camping, nous avons réalisé un panneau recto verso (dimensions 1m10 x 0m35) qui sera installé en bordure du champ de M. Servoz Gilles en face du camping.

Adresses mails

Pour ne plus dépendre d'un opérateur de téléphonie, nous avons créé deux nouvelles adresses mails pour la Mairie et l'Agence Postale.

mairie.faramans@gmail.com

poste.faramans@gmail.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

2017 a vu la disparition de la cabine téléphonique de la place du Tailleur.

Mais savez-vous quand elle avait été installée ?
Y-a-t-il plus ou moins de 40 ans ?

Réponse page 16

La situation géologique de Faramans est, comme vous le savez, exceptionnelle. A la convergence des glaciers du Rhône et de l'Isère notre village, mais aussi toute la Bièvre, ont été façonnés par le va-et-vient de ces deux formations. Beaucoup de géologues confirmés ou amateurs viennent observer ce lieu unique et certains Faramantois ont parfois besoin d'une petite révision de leur histoire antédiluvienne. Aussi, la commission culture et patrimoine a décidé d'implanter un panneau explicatif sur la moraine glaciaire de Faramans (copie de celui qui est à l'entrée de la roselière). Il a été mis en place sur le parking du centre culturel face à la plaine.

Ainsi, tout le monde pourra profiter des explications éclairées du centre de géologie qui l'avait réalisé à l'origine. Donc, lors d'une visite à la bibliothèque, d'un cours de danse, de théâtre, d'une réunion ou d'une promenade dominicale, nous vous invitons à venir voyager à travers le temps et à regarder Faramans et la Bièvre sous un autre angle.



VIE ÉCONOMIQUE

Elodie Alba a ouvert sa très jolie boutique « une Fleur après l'autre » en décembre 2016. Elle est installée dans un espace communal que la mairie lui loue au centre du village. Diplômée d'un brevet professionnel, à 27 ans, elle a décidé de tenter l'aventure et de mettre ses compétences en valeur. Cette passionnée vous propose bouquets de fleurs coupées, compositions florales, plantes d'intérieur ou d'extérieur, décorations pour toutes manifestations.

Son échoppe parfumée est ouverte tous les jours sauf le lundi mais aussi les dimanches et jours fériés le matin.



Laurence Allier, consciente du besoin des personnes dépendantes et isolées, a été attirée par le projet de la maison de santé et le sens du collectif présent dans notre village. Elle a débuté son activité en octobre 2017, dans un local du bâtiment mairie/école, 119 montée de l'Eglise. Dotée d'un BTS Opticien Lunetier, elle peut, en s'appuyant sur une ordonnance ophtalmologique de 3 ans maximum, adapter les corrections optiques des prescriptions. Avec une collection de 130 montures, elle reçoit une ½ journée par semaine (le mardi de 9h à 13h) et surtout elle se déplace au domicile de ses patients.

Vous pouvez la joindre au 06.77.09.75.42



Depuis le 1er novembre 2017, Elodie Cattin, médecin généraliste exerce sur notre commune. Un cabinet médical a été aménagé dans un local du bâtiment mairie/école en attendant la construction de la maison de santé.

Vous pouvez la joindre au 04.74.57.91.78



Tradi-énergéticienne en médecine chinoise, Célia Ginnet attend beaucoup de la construction de la maison médicale ; c'est ce qui l'a incitée à venir s'installer dans « ce village dynamique où il y a une bonne énergie ». Ancienne professeure de sport, elle a intégré une formation de 3 ans au sein de la Faculté Libre d'Energétique Traditionnelle Chinoise (FLETC) à Lyon, suivie d'un stage pratique hospitalier à Pékin. Elle a ainsi acquis des méthodes de soins qui trouvent leurs origines dans les époques antiques et ont su évoluer avec le temps tout en gardant une perception globale de l'individu : bilan énergétique, acupuncture traditionnelle, Tui Na (massage thérapeutique), pharmacopée traditionnelle... Sa sphère de compétence est large : insomnies, déséquilibres chroniques, gestion des émotions, amélioration des fonctions digestives, hygiène de vie, conseil en diététique. Pour tous les âges, à partir de 12 mois. Elle consulte tous les vendredis, sur rendez-vous, 119 montée de l'Église (06 35 32 43 20).



Alexia Soudan, naturopathe sophrologue, a récemment rejoint les praticiens de santé installés à Faramans. Elle est aussi intéressée par le projet de construction d'une maison de santé pluri professionnelle. Elle exerce la profession de naturopathe depuis 5 ans après une formation à l'École Euronature qui lui a permis de valider aussi un diplôme de la Fédération Française de Naturopathie.



« La naturopathie est une médecine préventive qui met l'hygiène de vie à la première place et considère l'individu dans sa globalité: sur le plan physique et émotionnel. Elle permet de conserver et d'optimiser notre capital santé au quotidien. Son objectif est de renforcer le corps (le terrain) à tous les niveaux afin qu'il puisse se guérir lui-même.

Elle utilise des méthodes naturelles, non invasives et sans effets secondaires ; elle est tout à fait complémentaire des médecines conventionnelles. Elle ne se substitue pas à un traitement médical ou à un suivi psychologique mais vient en soutien et en accompagnement ».

Alexia Soudan reçoit sur rendez-vous, tous les jeudis, 119 montée de l'Église. Tel : 06 60 83 65 22

CCAS

L'année 2017 se termine et comme chaque année, le CCAS a organisé le repas de nos aînés le 1er dimanche de décembre. Afin de financer partiellement ce repas, nous avons organisé un concours de pétanque en août (réel succès avec 40 doublettes), un loto fin novembre (toujours aussi primé et aussi attrayant) et un concours de coinche en février (vu le peu de participants et la déception des membres du CCAS, celui-ci ne sera pas reconduit).



Outre ces activités, le CCAS organise depuis 2015 des ateliers :

- L'atelier informatique connaît un vif succès. Depuis septembre 2017, nous avons refusé des participants et nous avons créé 2 groupes : de 14h à 15h30 pour les débutants et de 15h30 à 17h pour les plus habiles. Cet atelier est animé par Martine CRASEZ.
- Les ateliers créatifs, tous les vendredis de 14h à 16h :
 - « Peinture » animé par Evelyne COLLY.
 - « Art floral » animé par Marilynne PAIS.
 - « Philatélie, placomusophilie, cotation de pièces et de billets de banque » animé par Alain LATOUR.

- « Tricot, point de croix, broderie, crochet, coloriage antistress, décorations diverses » sous forme d'échanges de savoirs entre participants.

D'autres projets sont en cours pour satisfaire les besoins ou les envies de chacun.

Ces ateliers s'autofinancent par les cotisations des adhérents et le bénéfice du marché de Noël. Il se déroulent dans la bonne humeur et d'ailleurs, en fin de saison 2016/2017, une sortie à Holiday on Ice a été organisée.



TÉLÉTHON

Une nouvelle fois, notre village s'est mobilisé pour le TELETHON.

- Certains ont préparé un spectacle, d'autres y ont assisté.
- Certains ont marché.
- Les conscrits ont cuisiné des moules-frites ; le club de marche, des crêpes pour le plaisir de ceux qui sont venus les déguster.
- Des habitants ont simplement fait des dons.
- Les commerçants ont vendu des boules de Noël.

Tous avaient un même objectif : faire preuve de solidarité, de générosité pour faire avancer la recherche et le développement de thérapie permettant de lutter contre les maladies génétiques.

Cette année, M. POCHON, responsable de secteur, est venu expliquer le rôle et le fonctionnement du téléthon à des enfants très attentifs et très curieux de la classe de CE2/CM1 de Stéphanie.

Pour info, notre village a versé 1984,63 € à l'association AFM Téléthon.



MARCHÉ

Marché hebdomadaire

En Juin 2008, la municipalité a créé un marché. Les mardis matins, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente les commerçants ambulants sont toujours présents sur la place du tailleur.

Cette année, le primeur a pris sa retraite et a été remplacé.

Sur leurs étals, ils nous proposent des produits locaux de bonne qualité.

Vous pouvez donc trouver sur le marché : fromages de vache secs ou frais, autres fromages, divers fruits et légumes, de la petite épicerie, des plats préparés et – nouveauté – un commerce ambulant de jouets et bimboloterie.

Délocalisation

Depuis le 7 Novembre, les commerçants non sédentaires, présents tous les Mardis, ont été déménagés : de la place du Tailleur, ils ont dû migrer vers le parking situé devant l'école maternelle.

En effet, suite au début des travaux de la Maison communale à vocation médicale, la place du Tailleur ne sera plus adaptée pour le marché pendant la durée du chantier.

Il a donc fallu que la municipalité trouve un emplacement répondant à quatre critères :

- être sur une structure ne craignant pas les intempéries (non boueuse),
- être équipée de l'électricité,
- se situer près des commerces et des services,
- permettant aux personnes (souvent âgées) sans moyen de locomotion d'accéder, en sécurité, à pied au marché.

Nous espérons que les consommateurs prennent de nouvelles habitudes et ne délaissent pas leurs commerçants.

Certes, il faudra faire l'effort de quelques pas supplémentaires pour se rendre au marché, mais l'enjeu pour le village et ses habitants est non négligeable.

Si d'autres commerçants souhaitent s'installer sur le marché, ils doivent contacter la Mairie. Pour information, le prix du mètre linéaire (électricité comprise) est très attractif : 0.50 € pour une journée, 10.40 € pour le semestre, 20.80 € pour l'année.

Nous tenons à ce que ce marché perdure afin de conforter le commerce de proximité pour nos concitoyens.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Durant l'année scolaire 2016-2017, le conseil municipal d'enfants a décidé de décorer le rond-point. Ils ont choisi d'y installer l'emblème des Renaillots (la grenouille) et un massif de fleurs bleu-blanc-rouge.

Ils ont aussi décidé de changer le jeu extérieur à l'école maternelle.

Les élections au Conseil Municipal d'Enfants ont eu lieu le jeudi 5 octobre 2017.

4 candidatures étaient proposées aux électeurs : Aucun n'a été élu au premier tour, le second tour a permis de désigner Luna, Anaïs et Quentin.

Ces nouveaux conseillers, remplaçant de leurs camarades partis au collège, avaient reçu le Maire, Gilles Bourdat et son Adjointe en charge des Affaires Scolaires, Mme Ferraris, dans leur classe. Lors de cette rencontre Monsieur le Maire a rappelé l'organisation de notre pays. Il a insisté sur la chance que nous avons de vivre en démocratie mais aussi sur les devoirs liés à la charge d'un élu. Ainsi, les enfants qui se sont présentés ont pu mesurer la tâche qui allait leur échoir.

Cette année, seront reprises les propositions de travail évoquées les années précédentes et qui n'ont pas pu aboutir. Les nouvelles idées seront comme toujours accueillies avec enthousiasme et sérieux afin de voir réaliser de nouveaux projets. Nous saluons, donc, l'arrivée de ces nouveaux élus et leur souhaitons un bon et fructueux mandat.

Ils ont été invités à la commémoration du 11 novembre au monument aux morts. Ils étaient porteurs d'un drapeau bleu-blanc-rouge, symbole de leur engagement citoyen.



Pour la troisième année, les activités périscolaires ont désormais trouvé leur rythme de croisière, le vendredi après-midi.

Le partenariat avec le lycée agricole de La Côte-St-André, a été reconduit. Les élèves du BTS Gestion et Protection de la Nature font toujours preuve de beaucoup d'ingéniosité pour proposer aux enfants des activités ludiques et enrichissantes. Fondamentalement basées sur la nature, elles permettent aux enfants de découvrir la nature et son environnement. La première rencontre a eu lieu en février, pour l'étude des empreintes des animaux avec la réalisation d'un empreintoscope. Ensuite, les enfants ont bénéficié d'une initiation pêche à l'étang. Ils ont aussi construit un hôtel à insectes, ont étudié les chauves-souris, les oiseaux et leur ont confectionné des mangeoires.

Comme l'année précédente, les enfants de CM ont pu s'initier à l'équitation, au centre équestre de Faramans.

Ce temps de découverte a permis aux enfants de connaître les soins et la nourriture du cheval. Ils ont acquis les notions indispensables d'équitation nécessaires à tout débutant. Et ils ont ensuite pu profiter pleinement des activités proposées par Anne et Sylvain.

Une visite de la caserne des sapeurs pompiers de La Côte-St-André a été organisée ; ils nous ont accueillis avec beaucoup de gentillesse et de disponibilité. Le même jour Christophe Brochier, employé en contrat aidé et pompier volontaire a animé auprès des petits une séance sur ce thème. Les enfants étaient enchantés d'avoir revêtu le casque et la tenue d'un pompier.



Une sortie au parc naturel de Chambaran a eu lieu en juin. Les enfants ont ainsi découvert ce magnifique espace de 300 ha. Ils ont cherché les traces laissées par les animaux, observé les cerfs et daims au détour d'une clairière ainsi que les nombreux petits animaux de la forêt. Un bel après-midi à la découverte de Dame Nature.

Pour la nouvelle année scolaire, la municipalité a décidé de poursuivre une année encore ces activités. En effet, la mise en place des consultations indispensables (enseignants, parents, délégués départementaux de l'Education Nationale) et l'organisation d'un conseil d'école n'étaient pas possibles avant la fin de l'année scolaire.



Dès la rentrée, les activités ont donc repris le vendredi après-midi. Au programme : sport, anglais, pâtisserie, mais aussi rencontre d'habitants du village avec notamment la visite de la miellerie de Gilles et Evelyne Colly courant septembre. Les enfants se sont impliqués dans la vie du village avec la réalisation des affiches pour la foire, le ramassage des châtaignes et la décoration du sapin du 8 décembre au centre bourg.

Nous avons à cœur d'offrir aux enfants, des activités ludiques et intéressantes, dans la mesure de nos moyens.



LE SAVIEZ-VOUS ? RÉPONSE

La place du Tailleur ayant été créée il y a 42 ans, la cabine téléphonique n'a pas pu être installée avant. Il y a même un peu moins de 40 ans puisque qu'au conseil municipal du 18 janvier 1979, le Maire informe le Conseil Municipal que « l'administration des P.T.T. propose l'installation d'une cabine téléphonique sur la voie publique dans notre commune ».

Le Conseil Municipal accepte la proposition et choisit l'emplacement.

D'ELIOTT A PAULETTE, LES CLASSARDS FONT LA FETE

Comme le veut la tradition depuis plusieurs années, une rencontre intergénérationnelle de conscrits a été organisée courant octobre.

C'est ainsi que 30 conscrits des classes en 7 se sont retrouvés avec leurs conjoints et familles pour partager un repas très convivial au centre culturel.

Certains ont déjà envisagé de se retrouver... sans attendre 10 ans. Chacun est reparti avec des souvenirs agréables plein la tête.



VOISIN VIGILANT

Action « Voisins vigilants »

Le 8 mars dernier, la gendarmerie de La Côte-St-André a animé une réunion afin de sensibiliser les habitants de la commune à l'action « Voisins vigilants ».

Cette action a pour but de s'entraider et de « surveiller », dans le bon sens du terme, ce qui se passe autour de nos maisons.

Des conseils pratiques pour alerter ou éviter les mauvaises surprises (vols d'objets, cambriolages, dégradations...)

Pour les personnes âgées :

- Ne JAMAIS laisser entrer des inconnus, même s'ils sont très sympathiques.
- Prendre l'habitude de fermer son portail.
- Les volets en bois sont bien préférables à ceux en plastique dont les lattes sautent avec un simple tournevis.
- Ne JAMAIS laisser s'accumuler le courrier si l'on part.
- Si l'on remarque une voiture qui passe et repasse plusieurs fois de suite au ralenti dans le quartier, avoir le réflexe de noter la couleur, la marque et le numéro si possible. Avertir aussitôt la gendarmerie

Les arnaques sur internet ont également été abordées.

N'envoyez JAMAIS, JAMAIS d'argent suite à un mail (soi-disant venant d'un proche en détresse). C'est TOUJOURS une arnaque.

38imageSeconde a été créée en 2014 avec des premières actions début 2015. Elle va fêter ses TROIS années d'existence à vos côtés.

Actuellement, l'association est composée de 26 membres à jour de leur cotisation et profite des compétences d'autres personnes qui, sans adhérer, soutiennent ses actions.

Ces membres, tous bénévoles, issus de milieux et d'âges très différents, enrichissent les relations.

Certains, plus professionnels, font partager leur savoir cinématographique mais tous sont animés de l'envie de faire perdurer une amitié et une joie de vivre.

Chaque année les nouvelles rencontres enrichissent les archives de l'association.

Deux thèmes majeurs ont animé 38imageSeconde cette année :

“Mémoire de notre région” et “Mémoire de nos anciens”

Vous êtes déjà nombreuses et nombreux à avoir participé aux projections de ses courts métrages et de ses reportages dans l'esprit d'amitié, de convivialité et de simplicité, qui est le fondement de son existence.

Votre présence témoigne de votre intérêt à faire vivre ou revivre notre MEMOIRE collective.

“Mémoire de notre région”

En 2017, la mémoire de notre Région s'est attachée à retracer l'histoire de l'eau.

D'une part, l'eau des moulins et le canal de la République, l'eau des fontaines, provenant de sources naturelles et de captations raisonnées comme celles de Semons et d'Arzay jusqu'à Faramans ou l'eau d'irrigation...

Un retour sur des archives, sur des témoignages, sur une richesse naturelle...

D'autre part, l'eau de nos robinets provenant de captages et de traitements publics assurant la



qualité de vie au quotidien...

Nous avons souhaité élargir nos recherches et nos interrogations sur les étangs, de leur création à leur utilisation. En assainissant des lieux marécageux, l'homme contribue à faire vivre et survivre une faune et une flore et agrmente notre paysage.

Les mares, tout aussi importantes, feront l'objet d'une prochaine action.

“Mémoire de nos anciens”

En 2017, la mémoire de nos anciens est plus que jamais un sujet prédominant de l'association.

Grâce aux personnes (femmes et hommes) qui ont déjà accepté de témoigner librement devant notre caméra et notre micro, 38imageSeconde s'est enrichie chaque fois de souvenirs trop souvent oubliés ou négligés.

Ces témoignages sur la vie locale, de la création d'entreprises en passant par la vie paysanne, ouvrière et du quotidien rappellent à chacun des souvenirs et aux plus jeunes des histoires vécues par leurs proches ou leurs ancêtres désormais disparus.

38imageSeconde compte étendre aux autres communes de l'Isère ses investigations, pour conserver une mémoire visuelle des événements du passé parfois gais et parfois douloureux mais toujours réels.

“Autres actions”

38imageSeconde a également plusieurs scénarios de courts-métrages en préparation avec des tournages envisagés en 2018. Une participation des habitants qui deviendraient figurants dans leur quotidien est envisagée, participant à réunir et animer un village plein de vie et d'envie...

Une participation des élèves des grandes sections de l'école de Faramans sur le thème des “Anciens”

est envisagée avec la directrice et les institutrices. Un court métrage sur la commune d'Arzay avec la participation active des élus et des habitants est en cours. Le recensement des principaux événements et de la vie rurale et paysanne d'antan anime nos rendez-vous et réunions publiques.

Ce projet ambitieux se poursuivra encore pendant de nombreux mois.

Captation d'images lors de représentations :

A FARAMANS, le 09 Juillet 2017, «CHEZ TOI CHEZ MOI» d'un cabaret spectacle d'ADELIS, Théâtre à Brézins... etc.

En Septembre, un moment fort, qui se renouvelle chaque année : 38imageSeconde diffuse les courts-métrages réalisés par les étudiants du Lycée Sainte Cécile de la Côte-Saint-André.

Et bien entendu en Novembre le sketch écrit et joué par les membres de 38imageSeconde à l'occasion du Téléthon à FARAMANS.

38imageSeconde capte à cette occasion les images de cette soirée festive, de partage, de complicité, d'amitié et de soutien.

“Appel à”

38imageSeconde recherche des monteurs bénévoles en son et image pour former et/ou réaliser les montages des prises de son et de vues réalisées.

“Merci”

En seulement trois années d'existence, 38imageSeconde a déjà projeté plusieurs de ses créations à Faramans grâce à la salle et au matériel de projection prêtés gracieusement par la Commune, qu'elle remercie avec la plus grande sincérité.

38imageSeconde, association à but non lucratif, souhaiterait étendre ses actions au plus grand nombre et reste ouverte à toutes les propositions de partenariat.

Notre association 38imageSeconde a de grandes ambitions, qui deviennent et deviendront réalité grâce à vous toutes et vous tous, par votre participation, vos soutiens, vos aides et vos dons.

Encore MERCI.

Marc DEDENIS, Président -Portable 06 84 08 23 83



ACCA

ACCA La Diane d'Autimont Saison 2017-2018

Cela aurait dû être une bonne saison. Beaucoup de critères étaient positifs.

Tout d'abord, suite au comptage des lièvres, effectué sur 3 jours au mois de Février 2017, les résultats étaient surprenants : jamais autant de lièvres n'avaient été recensés.

Puis, un printemps sec fut très favorable pour la reproduction de l'espèce. Malheureusement, après deux demi-journées de chasse, 7 lièvres ont été prélevés. Les techniciens de la FDCI n'ont pas d'explication. Beaucoup d'ACCA sont dans le même cas.

Ensuite, on nous a attribué deux bracelets chevreuils de plus, soit 12 au lieu de 10 sur le territoire de FARAMANS.

Nous avons enfin notre chasse privée sur les communaux de FARAMANS à ARZAY. Ainsi nous pouvons chasser en toute légalité, alors que pendant 20 ans, nous chassions sans en avoir le droit. A ce sujet, je remercie la municipalité qui a bien voulu faire opposition sur ses terrains en temps voulu et nous céder le droit de chasse. Deux bracelets sur les communaux de FARAMANS à ARZAY.

Et puis, « **coup de massue** » ! Quinze jours avant l'ouverture, notre cabane de chasse a été entièrement détruite par un incendie volontaire. Petit rappel : cette cabane ne servait pas uniquement à faire des casse-croûte ou boire l'apéritif. Elle servait en priorité à rédiger tous les documents nécessaires et obligatoires pour organiser les battues, à savoir remplir le carnet de battue :

- Nom de chaque participant avec le numéro de permis et d'assurance
- Etablir le plan de chasse (où l'on chasse)
- Déterminer les postes de tir
- Tirage au sort de chaque participant pour occuper un poste de tir
- Signature de tous les participants
- Donner les consignes de sécurité
- Au retour, remplir le carnet de battue suite aux résultats

Et puis, nous faisons partie des relais cyné : cette cabane était ouverte à tous les amoureux de la nature (vététistes, cavaliers, marcheurs...). Beaucoup nous ont laissé des petits mots de remerciement. Actuellement, en étroite collaboration avec la municipalité, nous cherchons une solution (ce n'est pas simple !).

Nous avons aussi une pensée pour notre fidèle traiteur, Mme Maryline AMOUROUX, qui nous a concocté nos repas chevreuil pendant plus de dix ans et qui est décédée en Juillet 2017.

Prochains rendez-vous :

- **Le Dimanche 14 Janvier 2018 pour la matinée boudins**
- **Le Dimanche 4 Mars 2018 pour le repas chevreuil.**

Gardons le moral ! Bonne fin de saison à tous !



ADMR

ADMR & AMMR BIÈVRE-BURETTES

Des professionnels à votre écoute

L'A.D.M.R. & l'A.M.M.R., ce sont des bénévoles et des salariées à votre écoute, pour mettre en place le service qui vous convient.

Ils accompagnent au quotidien les personnes en perte d'autonomie, handicapées, malades ou au retour d'hospitalisation, pour l'entretien du logement et du linge, les repas, les courses, le lever et le coucher avec toilette, etc.

La famille est aussi aidée ponctuellement ou quotidiennement pour la garde d'enfants à domicile, le soutien aux familles, en action socio-éducative avec les T.I.S.F. (Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale).

50 % des coûts sont déductibles de vos impôts.

En France, ce sont 2900 associations ADMR.

Sur le territoire Bièvre-Valloire, l'association BI-BU intervient sur 7 communes: Balbins, Faramans, Marcilloles, Ornacieux, Pajay, Penol, Sardieu.

En 2016, le service A.M.M.R. vie quotidienne comprend 12 responsables bénévoles, 120 clients, 22 salariées.

Les aides à domicile ont effectué 16773 heures, auprès de nos aînés et personnes en perte d'autonomie, une baisse d'activité de 1618 heures par rapport à 2015.

A Faramans, 3357 heures ont été réalisées, soit une baisse de 1730 heures par rapport à 2015.

Le service A.D.M.R. famille est représenté par 4 responsables bénévoles, 10 clients, 1 salariée T.I.S.F. ; ce sont 768 heures d'interventions sur les 7 communes en 2016, soit une baisse de 468 heures par rapport à 2015.

A Faramans, 456 heures effectuées, soit une baisse de 241heures, par rapport à l'année précédente. L'année 2016 a vu la réorganisation du service famille.

Les 70 structures famille, sur le département de l'Isère, ont fusionné en 7 associations territoriales.

Le service famille de l'association Bièvre-Burettes a été absorbé par l'association des Chambarans du territoire Bièvre-Valloire, ce qui permet de simplifier les tâches administratives et de réduire les charges de structure.

L'association recherche toujours de nouveaux bénévoles pour le service A.M.M.R.

En mars 2017, une nouvelle secrétaire Jennyfer Bazin est arrivée, en remplacement de Jeannine Tignel, désormais à la retraite.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau : 11 rue centrale à Faramans, tél : 04 74 54 29 45
Ouvert le lundi, mardi, vendredi matin de 8h30 à 12h30, et le jeudi toute la journée de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

BIBLIOTHÈQUE ARCOLADE

Une année normale pour la bibliothèque. Des prêts qui restent dans les statistiques de ces dernières années.

Nous ne nous plaignons pas, certaines bibliothèques ont vu leurs prêts de livres en chute libre.

Nous avons une bénévole de moins avec le départ de Mireille TERROT.

Nous la regrettons beaucoup, car elle était une amie et une fidèle collaboratrice. Nous espérons bien la revoir quelquefois.

Janine COLLION, ayant malheureusement perdu son mari, a besoin de sortir et de se changer les idées. Elle viendra plus souvent à la bib.

Nous avons participé à la foire du 1er mai de Bossieu en vendant des livres en bon état, que nous avions en double. Petit résultat. Mais nous allons refaire !

Les écoles viennent toujours aux permanences. Les élèves sont toujours aussi contents de choisir des livres et, pour les plus jeunes, écouter une histoire.

Nous avons participé à la Foire aux Châtaignes, bien entendu ! Tous les bénévoles ont fabriqué 1115 pots de confiture. Tous vendus et comme d'habitude, il en a manqué ! A chaque foire, c'est un nouveau défi à relever !

La bibliothèque va bénéficier de travaux de mise aux normes pour le public handicapé, notamment dans les toilettes...

2018 sera un nouveau challenge pour la bibliothèque. Mais nous sommes prêtes à faire ce qu'il faut pour que ce soit un succès !





Cette année le CERF a continué son activité avec la même équipe.

Le CERF, son fonctionnement

Le Comité d'Entente Rural de Faramans c'est, actuellement, 20 associations représentées au sein du Conseil d'Administration par un membre actif, ainsi qu'un bureau.

Chaque association participe activement au feu d'artifice et à la foire aux châtaignes organisés chaque année. Tous ces bénévoles sont indispensables au bon fonctionnement du CERF. Le bureau est le garant de tout le matériel mis à disposition, essentiel pour l'organisation des manifestations.

Il est constitué de 12 membres bénévoles dont la tâche devient de plus en plus compliquée avec le renforcement de la législation autour des événements organisés.

Le matériel

Plusieurs investissements ont été réalisés cette année afin de compléter ou de remplacer le matériel déjà présent qui devenait parfois désuet. Les armoires électriques ont été refaites à neuf. Un nouveau chapiteau de 72 m² a été acheté soit au total 4 chapiteaux à la disposition des associations. L'entretien du matériel est assuré régulièrement au fil des retours des mises à disposition.

Les locations extérieures payantes sont importantes car elles permettent à plus ou moins longue échéance l'acquisition de nouveaux matériels.

Le feu d'artifice

Le budget du feu est de 5 000€, dont la moitié est financée par une subvention de la commune. L'équipe d'artificiers du CERF est constituée de 5 membres diplômés.

Cette année, l'affluence du public a été importante, notamment grâce à une météo clémente, ce qui nous a permis de faire des

bénéfices lors de cette soirée. Concernant la composition du spectacle pyrotechnique, une attention toute particulière a été apportée à l'introduction. Le feu a donc débuté par la lecture du préambule de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, suivie de la Marseillaise entonnée à l'unisson par les très nombreux spectateurs. Quelques nouveaux artifices sont venus enrichir le bouquet final pour le plus grand plaisir du public.

La foire aux châtaignes, 29ème édition

Les fortes températures de cet été, ont contribué à une vendange précoce, 3 semaines avant la foire. Les raisins ont alors été stockés en chambre froide. De même, la récolte des châtaignes a débuté 15 jours plus tôt.

Notre confiture remporte un tel succès que, chaque année, nous augmentons le nombre de pots fabriqués. Pour cela, nous achetons 350 kg de châtaignes en plus de la production communale.

D'autre part, l'équipe « boudins » a intégré de nouveaux bénévoles afin qu'ils puissent se former à cette délicate technique.

L'animation de la foire a été assurée par l'association faramantoise « retour de Kick » qui nous a présenté de nombreux modèles de motos anciennes et qui a assuré 2 défilés dans les villages avoisinants.

Cette année encore, François Grosjean a réalisé l'animation générale, bénévolement, tout au long de la journée, de stand en stand, de forain en forain, avec un dynamisme qui ne se perd pas. Vous avez été nombreux à participer bénévolement à cette nouvelle édition.





Nous saluons votre implication sans réserve et nous vous en sommes très reconnaissants.

La foire 2017 a dépassé toutes nos attentes. Les visiteurs ont été très nombreux, nos stands ont tous été dévalisés.

D'ores et déjà nous réfléchissons à la foire 2018, qui sera la 30ème édition !

L'avenir

Le bureau évolue chaque année avec des départs mais également des arrivées. C'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux membres pour renforcer l'équipe et nous aider à toujours faire mieux.

Voici l'adresse du site :

www.faramans38cerf.jimdo.com

Le CERF

CLUB DE L'AMITIÉ

Voici l'Automne et la nature se pare de belles couleurs. Traditionnellement, on se remémore ce qu'il nous reste à faire en cette fin d'année et surtout, on se « repasse le film » du déroulement de la belle saison.

Au Club de l'Amitié, le programme est établi en vue de favoriser et développer ces sentiments d'amitié et de convivialité. Ainsi, les rencontres du jeudi ne sont pas faites que de jeux, mais sont souvent agrémentées de

« fêtes d'anniversaires » ou autres événements. Par exemple, la dégustation des galettes des Rois, le 5 janvier ; un concours de belote interne, le 9 février ; un « repas choucroute », le 9 mars. On arrive à notre journée « Portes Ouvertes » le dimanche 9 avril. Cette année, la vente des brioches et pâtisseries « maison » était accompagnée d'une exposition sur les revues, journaux et publications anciennes. Divers ouvrages ont été sortis des tiroirs et ont intéressé le public. Merci aux amis qui nous rendent visite et à ceux qui prêtent du matériel.



Le jeudi 8 juin, nous avons reçu nos amis du « Temps libre » de Faramans (01). Il s'agissait de rendre la politesse car nous avons été accueillis magistralement le 21 juillet 2016. Pour faciliter le stationnement des véhicules, nous avons organisé cette journée à Galabourdine. Le car des Faramandards est arrivé sur la place du Tailleur. Les visiteurs ont aussitôt été pris en charge par plusieurs de nos adhérents pour une visite du village. Après un passage à la base de loisirs, le regroupement « Faramandards-Faramantois », à Galabourdine, a permis la présentation de nos deux Maires qui ne se connaissaient pas et les allocutions de bienvenue.

Après un repas joyeusement animé, notre ami Jean-Pierre a proposé une marche digestive, aussitôt adoptée par un bon groupe de Faramandards. D'autres se sont gentiment affrontés à la belote. C'est tard, en fin d'après-midi, que nos hôtes repartaient enchantés.

Le jeudi 20 juillet, en covoiturage, nous sommes allés prendre un repas au Restaurant « Le Vieux Monts » à Saint Jean de Bournay où le menu comportait un porcelet rôti au four. Journée caniculaire mais très réussie.

Nous sommes arrivés à la période de vacances du 17 au 31 août.

Après reprise, le 7 septembre, nous avons participé à la Foire aux châtaignes du 14 octobre et au stand de pâtisseries qui nous est confié chaque année.

Une Assemblée Générale le 23 novembre et la dégustation des bûches de Noël le 14 décembre ont clôturé la saison.

Malheureusement, chaque année, nous sommes aussi confrontés aux mauvaises nouvelles. Au mois d'avril, nous avons accompagné notre ami « Auguste » à sa dernière demeure.

Nous avons une pensée pour deux anciens adhérents récemment disparus. M. Marcel Joubert et Mme Marcelle Pignol, de vrais fidèles du Club, avant que leur état de santé ne les empêche de participer aux rencontres hebdomadaires du Club.

Le mot de la fin : le Club est ouvert à tous : c'est un vrai rayon de soleil pour les personnes seules dont l'état de santé limite les activités.

Retraités ou non, n'hésitez plus à nous rejoindre le jeudi de 14h à 18h, vous ne le regretterez pas !



FOOT

La saison 2016 /2017 nous a apporté de nombreux points positifs :

- L'implication de jeunes seniors pour l'encadrement des équipes jeunes (cela faisait longtemps), Simon et Fabien ont réussi leur formation CFF1.
- Pour les très jeunes, la réussite de notre publicité commune avec COMELLE et BOSS nous a fait arriver de nombreux nouveaux joueurs.
- La belle réussite de notre soirée remerciements sponsors, très appréciée !
- Le déplacement au match à LYON pour une bonne cinquantaine de jeunes grâce aux places récupérées par Ludo.
- L'implication généreuse de nouveaux dans le bureau : comme Gilles très efficace pour la tenue de la buvette, la préparation des goûters ou casse-croûtes pour les joueurs.
- La grande générosité de Jean François : nous lui devons tous les flyers et les calendriers ainsi que



sa présence bienveillante sur les plateaux.

- Thierry qui trace les terrains chaque week-end.

La remise en place du tournoi de Pâques pour les catégories U7, U9 et U11

- La chance nous a également souri car Pilou a été tiré au sort pour assister, à Paris, à la finale de coupe de France comme bénévole méritant.
- Et enfin une très bonne saison pour nos équipes séniors. L'équipe 1 termine première, accède en division supérieure et remporte le challenge offensif. L'équipe 2 se classe aussi très bien.

Pour cette nouvelle saison, les seniors devraient continuer sur leur lancée avec un nouvel entraîneur Bertrand Deteuf.

Pour les équipes jeunes, nous continuons notre restructuration pour améliorer l'encadrement et l'accueil des jeunes licenciés. Ce travail, nécessaire à la survie du club, porte ses fruits pour les très jeunes mais malheureusement les équipes intermédiaires souffrent d'un effectif réduit. Pour cela, nous comptons sur votre patience et votre aide pour passer ce cap un peu difficile.

Nous comptons également sur vous pour participer à nos manifestations et ainsi assurer notre équilibre financier.

L'année 2018 sera une année importante pour le club car il aura 50 ans, nous donnons donc rendez-vous à tous au printemps prochain pour fêter ça !!!

Le Président, Bernard VEYRET



CLUB DE MARCHÉ

LA MARCHÉ ? QUE DU BONHEUR !

ELLE DÉTEND

La marche est une dérobade, un pied de nez à la modernité. C'est un chemin de traverse dans le rythme effréné de nos vies, une manière propice de prendre de la distance.

ELLE LIBÈRE DES CONTRAINTES

C'est un vrai bouleversement. D'un coup, ce n'est plus la tête qui nous mène, comme dans la vie courante, mais le corps qui devient premier.

ELLE ÉVACUE L'ANXIÉTÉ

Marcher dans un environnement naturel chasse les idées négatives et fait baisser le niveau d'anxiété.

ELLE DONNE DU PLAISIR



Arpenter une région, progresser lentement pour épouser un paysage, le voir évoluer, changer, entendre les oiseaux, des bruits différents, sentir l'herbe mouillée, la terre, les fleurs, le vent sur la peau, voir de belles choses, développe la sensualité et la volupté.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Jean-Pierre LEFEBVRE :
Portable : 06 02 62 80 49

- Jean-Claude GREGOIRE :
Portable : 06 86 20 06 99

DON DU SANG



En 2017, lors des 2 collectes sur la commune, près de 180 personnes ont répondu à l'appel conjoint de l'EFS et de l'amicale. C'est ainsi 30 personnes de plus qu'en 2016. L'EFS mais plus encore les malades remercient celles et ceux qui donnent un peu de leur temps et beaucoup d'eux même. Il est important que tout un chacun, nous continuions à nous mobiliser afin de subvenir aux besoins des malades. Ainsi, vous trouverez ci-dessous les dates de collecte 2018.

L'Amicale des Volontaires du Sang de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de l'année, en janvier/février et juillet/août.

L'Amicale est présente également aux côtés des associations de Faramans lors des 2 grandes manifestations annuelles, le feu d'artifice et la Foire aux Châtaignes.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donateurs de sang et des bénévoles.

Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Joël DIGAUD – 376 Route du Village - 38260 - COMMELLE

Mobile: 06 30 09 09 35

E-mail: paulette.digaud@orange.fr



Etablissement Français du Sang : www.dondusang.net - www.rhonealpes.dondusang.net

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Dates collectes de sang 2017 :

FARAMANS

Lundi 22 janvier

Mardi 17 juillet

Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

GILLONNAY
Jeudi 1^{er} février
Mardi 24 juillet

LA CÔTE ST ANDRÉ
Mardi 17 avril
Mardi 30 Octobre

SEMONS
Mercredi 25 avril
Vendredi 09 novembre

Le bal 2017 a été une grande réussite. Nous avons eu un grand nombre d'entrées (plus de 350). L'ambiance était assurée par GMS projets. Chacun a pu se déhancher sur différents styles musicaux. Le thème de la soirée « la Jungle » a apporté une note divertissante au bal.

Les conscrits sont heureux du bon déroulement du bal. L'année s'est terminée avec la matinée « moules/frites », le 12 novembre. Les conscrits attendent 2018 avec l'arrivée des jeunes, nés en 2000, pour continuer à passer de bons moments et faire la fête.



FARADANSE



Faradanse a innové cette année et présenté son spectacle de fin d'année sur 2 soirs (vendredi 23 et samedi 24 juin 2017) à la salle des fêtes de Commelle. Cette année, le nombre d'adhérents est encore en progression. Le spectacle sera reconduit, à Commelle, sur 2 soirs ; à savoir vendredi 29 et samedi 30 juin 2018.

Audrey MEUNIER, notre professeur de Modern'Jazz assure les cours du mardi au jeudi. Cela représente 10 créneaux horaires, environ 120 adhérents, de 4 ans jusqu'aux adultes.

Les cours de Fitness, le lundi de 18h45 à 19h45, et de Zumba, le vendredi de 18h30 à 19h30 et 19h45 à 20h45, sont toujours assurés par Christine DAUTEL. On compte actuellement environ 50 adhérents dont 2 hommes !!!

Cette année encore nous reconduisons nos traditionnelles manifestations :

- Vente de galettes, le dimanche 14 janvier
- Stage de zumba/fitness, le samedi 24 mars
- Vente de plants, le dimanche 29 avril
- Gala de danse, le vendredi 29 et le samedi 30 juin

Nous mettons en vente la vidéo ainsi que des photos du gala de danse 2017. Le tout sur une clé USB dans une jolie boîte en fer au tarif de 10€. Vous pouvez commander votre clé en envoyant un mail à l'adresse ci-dessous.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter faradanse@laposte.net

et aimer notre page Facebook



Manifestations commémoratives :

C'est en présence du Maire, des Conseillers Municipaux, des Anciens Combattants, des enfants et de la population que les traditionnelles cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre ont eu lieu. Elles sont organisées conjointement avec la municipalité.

Lors de la cérémonie du 11 Novembre, après le dépôt de gerbe, la minute de silence et l'appel des Soldats de Faramans morts à la guerre de 1914-1918, la Marseillaise entonnée par l'assemblée, les pigeons voyageurs se sont envolés délivrant, à leur tour, un message de paix.

**Sortie annuelle :**

Le Samedi 26 Août, les membres de la F.N.A.C.A. et leurs conjointes se sont retrouvés pour passer une agréable journée de convivialité.

Elle a débuté par la visite de l'Eglise St Pierre, à Marnans, édifiée au XIème siècle, classée monument historique depuis 1946.

Puis, un excellent repas était servi à l'Auberge de Marnans.

C'est à La Côte St André, au Musée des Liqueurs et Affiches Cherry ROCHER (la plus ancienne distillerie de France) que s'est terminée cette journée.



Cette année, le comité a été endeuillé par le décès de leur camarade Claude NICOU-ROCHE.

Suite à la disparition de Mimi, le comité a désigné René CARRAS et Pierre RICHARD, porte-drapeaux, et Jean-Pierre BAECHLE, secrétaire.

**LA BOULE DU MARAIS**

Compte rendu de l'assemblée générale du 29 Septembre 2017 :

L'assemblée générale de la Boule du Marais s'est tenue au club house du complexe sportif de Faramans. Mme BONNARDEL adjointe au Maire était excusée.

Les membres du bureau ont présenté le bilan moral et financier de la saison 2016/2017.

L'ensemble des concours ont affiché un franc succès du fait qu'ils furent complets. Une manifestation supplémentaire a été organisée cette saison : le But d'honneur, réservé aux membres du club.

Cette année, le club est en augmentation avec la venue de quatre nouveaux licenciés dont trois par voie de mutation et deux cartes de membres supplémentaires.

Le bureau remercie l'ensemble des licenciés, les membres sociétaires et les bénévoles pour leur implication lors des divers concours et manifestations.

Effectif saison 2017/2018 :

- 26 licenciés 4^{ème} division dont 6 féminines
- 4 licenciés 3^{ème} division
- 7 cartes sociétaires

Manifestation:

Matinée tête de veau, le Dimanche 5 Novembre, a connu un franc succès.

Nos concours 2018 :

- 24 Février : 16 quadrettes par poules challenge de la société
- 24 Mars : 32 tête à tête 4^{ème} division challenge Sailler
- 17 Mars : 32 tête à tête 3-4^{ème} division challenge Marion Joseph
- 17 Mars : 16 doublettes 3-4^{ème} division challenge Mioux
- 12 Mai : 32 doublettes 4^{ème} division challenge de la municipalité
- 12 Mai : 32 doublettes 3-4^{ème} division challenge Bonnardel
- 18 Aout : 16 quadrettes en trois parties 3-4^{ème} division challenge Montagnat

Toutes les personnes voulant rejoindre notre équipe peuvent contacter un membre du bureau ou envoyer un mail à : **laboule-dumarais@orange.fr**

Sportivement
Les Membres du Bureau

LA FARIO

AAPPMA LA FARIO DES EYDOCHES

Comme en 2016, en collaboration avec la municipalité, nous avons organisé une opération nettoyage des berges des Eydoches. Sur près de 2 km de rivière, nous avons noté une amélioration, notre collecte de déchets a été moins importante. Néanmoins, il ne faut pas relâcher notre vigilance. Cette opération sera renouvelée en 2018.

Cette année encore, nous avons renouvelé notre plan d'alevinage. Les 40 000 œufs de truite, mis en incubation dans le lavoir, se sont bien développés avec un taux de réussite important.

En parallèle, nous avons effectué deux lâchers de truites Arc en Ciel à raison de 55 kg chacun.

Hélas, les fortes chaleurs de cet été ont détruit une grande partie des truitelles issues de l'alevinage. Le niveau d'eau a baissé de façon critique, au point d'assécher la partie amont de la rivière.

La ressource en eau est vitale pour tous. Aujourd'hui, ce sont nos rivières qui s'assèchent, demain ce sera peut-être notre eau potable. Il faut savoir la préserver, soyons attentifs à ne pas la gaspiller.



Le moto club est composé de 25 membres, motards ou simplement passionnés de vieilles mécaniques.

La principale activité du club est d'organiser 4 bourses d'échanges trimestrielles :

Calendrier des bourses 2018 :

11 Mars
10 juin
09 Septembre
09 Décembre

Ces manifestations sont en régulière croissance et rassemblent environ 40 exposants venant vendre ou échanger des pièces, motos, documentations ou autres accessoires pour motos antérieures à 1980.

Autres activités du club :

Organisation de 2 balades par an (1 au printemps et 1 en fin d'été sur 2 jours).

Exposition au Salon Epoqu'auto à Eurexpo Lyon.
Contacts et balades avec d'autres clubs de motos anciennes.

Le club a également assuré l'animation de la foire aux châtaignes 2017.

Si vous souhaitez remettre en route, restaurer ou vendre une moto « vintage », avoir des renseignements, des adresses de spécialistes ou simplement rouler, n'hésitez pas à nous contacter ou à rejoindre notre association.



Le bureau
Tél : 06.22.04.92.99

LE SOU DES ÉCOLES

Nous sommes repartis avec une équipe très motivée pour le plus grand plaisir de tout le monde et surtout des enfants.

Nous avons démarré cette année scolaire par notre vente de chocolats pour les fêtes de Noël avec la maison « Alex Olivier ».

Le **Vendredi 22 Décembre 2017**, l'arbre de Noël des enfants fut un grand succès. Il a été relancé depuis l'année précédente. Il y eut un spectacle de magie durant 1h puis une distribution de goûters pour les enfants.





Le Samedi 10 Février 2018, nous allons pouvoir vous rencontrer lors de notre défilé dans les rues du village à l'occasion du carnaval, suivi de sa soirée repas animé.

Vous pourrez venir exposer ou chiner, le **Dimanche 8 Avril 2018**, sur notre pucier au centre du village.

L'année scolaire se finira avec la fête des écoles, le **Samedi 23 juin 2018**, où nous vous accueillerons au repas avant de pouvoir admirer nos chers bambins à l'occasion de leurs jolis spectacles. Ces manifestations sont importantes pour les enfants de l'école et permettent de financer leurs projets.

Les membres du Sou des écoles vous remercient par avance de l'attention que vous porterez à leurs manifestations.

Le bureau et ses membres

UPIF



Le but principal de notre association est de mettre en valeur notre village et son activité économique.

Pour ce faire, cette année nous avons voulu redonner une dynamique, en organisant en plus du 8 Décembre, une chasse aux œufs et une soirée pour la fête de la musique.

La chasse aux œufs était offerte à tous les enfants de moins de 11 ans. Les petits accompagnés d'un adulte se sont lancés à la recherche de trois pierres colorées qu'ils ont pu échanger contre

un paquet de friandises et une boisson. Malgré un vent très froid, nos petits aventuriers ont joué à la chasse au trésor.

Pour la soirée du 21 juin, la chaleur, les artistes tous bénévoles et la bonne humeur ont fait de cette soirée un moment convivial où tous ceux qui étaient au rendez-vous ont pu danser, chanter, trinquer...

Jusque tard dans la soirée des chanteurs, danseurs, sportifs, musiciens... se sont partagés la scène et nous ont permis de passer un bon moment.

De plus, un marché nocturne, avec des artisans locaux, est venu étoffer cette manifestation.

Nous remercions tous les intervenants et les personnes qui nous ont aidés et soutenus ; ce qui a permis de faire de ce moment une très belle fête.

Petit message à tous les artisans, commerçants et professions libérales qui veulent venir nous rejoindre : nous serons très heureux de vous compter parmi nous. Pour plus de renseignements contactez Fabienne à la pharmacie ou Miki au bar.



LE BÂTIMENT MARIE-ÉCOLE

Cette année, notre bâtiment Mairie-École a subi une cure de jouvence. Le crépi a été refait sur une partie, supprimée sur une autre pour faire apparaître les galets roulés typiques de notre région.

Certains peuvent se demander pourquoi les deux extrémités ont été crépiées : tout simplement parce que là, les murs ne sont pas en galets.

Le bâtiment a été construit en deux fois, comme cela a été expliqué dans le Petit Renaillet n°29 (consultable sur le site internet de la commune : <http://www.faramans.fr/fr/publications>).

Pour résumer, en 1899, on dispose d'un bâtiment qui répond aux besoins de la Mairie et de l'École de Garçons : la Mairie dans la partie centrale et de chaque côté une salle de classe en rez-de-chaussée et un appartement à l'étage. C'est la partie qui a été construite en galets. A noter qu'il y a un seul escalier, dans la partie centrale.

En 1905, il est décidé, après de nombreux débats, d'agrandir le bâtiment pour qu'il puisse également accueillir l'École de Filles qui doit être laïcisée. Ainsi, de chaque côté, sont rajoutés une salle de classe, un appartement à l'étage, une cave et un escalier permettant d'aller de la cave au grenier. Pour faire des économies, on décide de jouer sur les matériaux : c'est pour cela qu'il n'y aura pas de galets en façade.

Attardons-nous, maintenant, sur l'utilisation de ce bâtiment depuis sa création.

En 1909, le bâtiment a sa forme définitive : la Mairie est toujours au centre, l'École de Garçons dans l'aile sud et l'École de Filles dans l'aile nord, comme l'indiquent les inscriptions toujours visibles sur la façade.

Les 4 classes sont toutes utilisées jusqu'en 1926. En 1924, par exemple, les effectifs sont de 35 pour l'École de Garçons (19+16) et 36 pour l'École de Filles (24+12), soit un total de 71. Avec la Grande Guerre et l'exode rural, les effectifs sont en baisse.

Ainsi, en 1926, une classe est supprimée : on a alors une classe de «grands» pour les garçons, une classe de «grandes» pour les filles et une classe mixte pour les petits.

Qui fréquentait cette école ? L'instruction obligatoire laïque et gratuite est instituée par la loi du 28 mars 1882 (dite « loi Ferry »). Elle est alors obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus, mais sa mise en place (en particulier pour les filles) a été très progressive; de plus, les élèves titulaires du certificat d'études primaires pouvaient quitter l'école dès 11 ans.

En 1936, avec la loi du 9 août, initiée par Jean Zay, l'école devient obligatoire jusqu'à 14 ans.

En 1959, la réforme Berthoin repousse la fin de l'instruction obligatoire à 16 ans.

En 1963, les classes de fin d'études sont supprimées, parallèlement à la création des



Collèges d'Enseignement Secondaires (CES) : les effectifs du primaire baissent et, à Faramans, une classe est fermée. Seule l'aile sud (École de Garçons) est désormais utilisée.

Les effectifs de l'école suivent le niveau de la population et atteignent leur minimum au début des années 1970.

En 1978, les effectifs ré-augmentant et grâce à des enfants des villages voisins, une classe maternelle est ouverte : elle s'installe dans les deux classes de l'aile nord.

En 1982, une demande d'ouverture d'une quatrième classe (troisième classe primaire) est faite par la Commune : sans succès. Des travaux sont néanmoins engagés pour aménager une classe supplémentaire : tout le rez-de-chaussée étant occupé, un des appartements (celui à l'extrémité de l'aile sud) est transformé en salle de classe.

La demande est renouvelée en 1983, et la quatrième classe ouvre à la rentrée 1983. On peut lire dans le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 Septembre 1983 : « Les enseignants, les parents d'élèves et le Conseil Municipal ont appris avec satisfaction l'ouverture d'une 4e classe quelques jours avant la rentrée. En effet, cette demande formulée depuis plusieurs années était amplement justifiée par les effectifs. 102 enfants fréquentent, depuis la rentrée, l'école publique. A cette occasion, le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Mmes Aziz et André-Poyaud qui ont pris respectivement en charge la classe enfantine et la nouvelle classe primaire. »

On a alors l'École Maternelle dans l'aile nord (3 salles, avec l'ancien préau aménagé en salle de repos) et l'École primaire (3 classes) dans l'aile sud.

Mais les effectifs étant « limite », et malgré l'opposition du Conseil Municipal, la quatrième classe ferme en 1987.

Elle rouvre en 1998. En 2008, c'est la cinquième classe : elle est installée, elle aussi, à l'étage, mais



dans l'aile nord, côté Mairie.

Le bâtiment étant donc presque entièrement utilisé, et les classes à l'étage posant des problèmes d'accessibilité, dès l'ouverture de la cinquième classe, le projet d'une nouvelle école est lancé. Pour des raisons de coût, il est décidé qu'elle n'accueillera que trois classes (dont la maternelle), les autres restants dans l'ancien bâtiment.

La nouvelle école ouvre en 2012 ; les deux classes restant dans l'ancien bâtiment sont dans l'aile nord, l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage. L'an dernier, la classe de l'étage, qui avait été conservée car c'était la plus récemment rénovée, a été « descendue » au rez-de-chaussée : les deux classes sont maintenant en rez-de-chaussée, dans l'aile nord.

Les deux anciennes classes de l'aile sud sont maintenant occupées par le cabinet de kinésithérapie (depuis 2014) et la Mairie (accueil et bureaux, depuis début 2017).

En ce qui concerne l'étage, vu que chaque instituteur devait pouvoir disposer d'un logement de fonction, il y avait, comme cela a déjà été dit, un appartement au-dessus de chaque salle de classe. Lorsqu'il n'y a eu plus que 2 ou 3 classes, les appartements de l'aile nord ont été loués à des particuliers ; c'était souvent pour des périodes plutôt courtes, mais certains y sont restés plus longtemps, comme M. et Mme Martin (près de 30 ans). Pour ceux de l'aile sud, on a vu que l'un d'eux avait été transformé en salle de classe ; dans l'autre, plusieurs bureaux avaient été créés : pour la directrice de l'école et pour la Mairie.

Ces dernières années, plusieurs professionnels de santé se sont installés à l'étage de l'aile sud. De même, notre nouveau médecin, occupe l'ancienne classe (réaménagée) à l'étage de l'aile nord. Mais tout cela n'est que provisoire, car tous doivent, dans un an, rejoindre la nouvelle maison de santé. Les locaux de l'étage pourraient alors retrouver leur utilisation première de logement ... en attendant, peut-être, d'autres possibilités qu'on n'imagine pas aujourd'hui.

Ce qui semble sûr, c'est que notre Mairie-École trônera encore longtemps sur le coteau de la Seytaz, qui n'a pas bougé depuis la fin de l'ère glaciaire et ne bougera sans doute pas avant longtemps.

Michel Guillon

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)

Les LAEP accueillent gratuitement et anonymement les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, futurs parents...) dans un espace aménagé pour le jeu, l'écoute, l'échange et la convivialité.

Bièvre Isère Communauté gère deux structures sur le territoire :

- « **Bulle d'air** » : l'accueil a lieu sur deux sites :

- Les lundis hors vacances scolaires de 8h45 à 11h15

Adresse : Maison de l'enfance, impasse Notre Dame – 38440 Châtonnay.

- Les mercredis pendant les vacances scolaires de 8h45 à 11h15

Adresse : Maison de l'intercommunalité, ZA des Basses Echarrières – 38440 Saint Jean de Bournay.

- « **La p'tite pause** » : les jeudis de 8h30 à 11h30

Adresse : ancienne école maternelle – 38980 Viriville.

Contact : Emilie Mathieu – 06.07.50.88.18

B.I Happy Shopping, les chèques cadeaux de Bièvre Isère Communauté

Faites plaisir à vos proches, grâce aux chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING, à utiliser chez près de 140 commerçants, artisans et producteurs locaux en Bièvre Isère !

Un moyen simple et pratique de faire plaisir en toute circonstance avec une large gamme de produits sur différents univers de cadeaux : jouets, mode, multimédia et bien d'autres encore !

Les chèques cadeaux B.I Happy Shopping sont disponibles dans les Offices de Tourisme de La Côte Saint André, de Saint-Etienne de Saint-Geoirs et de Roybon ou sur le site bievre-isere.com

- Vous êtes commerçants, artisans ou producteurs et vous souhaitez accepter les chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING dans votre point de vente ? Pour cela, il suffit d'adhérer à l'opération pour 45€ (30€ de cotisation annuelle et 15€ pour le kit de communication la première année).

- Vous êtes une entreprise, et vous souhaitez offrir les chèques cadeaux B.I HAPPY à vos salariés, ou simplement remercier vos clients pour leur fidélité ? En achetant des chèques cadeaux B.I HAPPY, vous bénéficiez d'avantages fiscaux et de 3% de remise dès 500€ d'achats (cf. conditions).

Renseignements au 04.76.65.43.03

(Pôle Développement Economique).



Infos pratiques:

Déchèteries:

Le territoire de Bièvre Isère Communauté compte six déchèteries, accessibles aux habitants des 55 communes.

Renseignements au 04 74 20 86 73 (pôle environnement) ou bievre-isere.com.

Avocat conseil :

Bièvre Isère Communauté vous permet d'accéder gratuitement aux services d'un avocat qui étudiera vos demandes et vous conseillera dans vos démarches. Les permanences ont lieu les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois, de 17h30 à 19h15, en mairie de Saint-Etienne de Saint-Geoirs.

Uniquement sur rendez-vous au 04 76 93 51 46.

Retrouvez Bièvre Isère Communauté sur Facebook !

La Communauté de communes est désormais sur les réseaux sociaux. Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la collectivité sur sa page : « Bièvre Isère Communauté ».

SICTOM



Prêt de gobelets réutilisables pour les associations et collectivités

Vous organisez une Manifestation

Concert, bal, lotto, fête de l'école, rando, ...



Pensez à réserver les **gobelets réutilisables** du Département pour votre buvette !

3 tailles sont disponibles
25cl, 15cl, et carafe 1L

Réservation des gobelets sur le site internet du SICTOM

Avantages

Prêt des gobelets : **Gratuit**

Moins de déchets dans les poubelles

Gobelets utilisés à rendre : **non lavés**

Retrait des gobelets au SICTOM de la Bièvre à Penol

Plus d'info : 04 74 53 82 32
www.sictom-bievre.fr

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Acquisition d'un Composteur

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ?

Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM la Bièvre moyennant une participation de 30€.

Pour cela, il suffit de remplir un bon de commande disponible en Mairie, ou sur demande auprès de : karine.ravel@sictom-bievre.fr, et de le renvoyer au SICTOM accompagné d'un chèque.

La distribution des composteurs a lieu 2 ou 3 fois par an. Vous y serez invité (par mail de préférence) ou par courrier.

Plus de renseignement au 04.74.54.82.32



ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE EN BIÈVRE ISÈRE



L'association Aide Alimentaire Bièvre Isère distribue chaque semaine des colis d'aide alimentaire, qui proviennent de la Banque Alimentaire de l'Isère.

Ces colis doivent permettre aux familles de subvenir pour partie à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles recouvrent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association (Conseil Départemental partenaires du champ professionnel et social).

Grace au travail de dizaines de bénévoles, chaque semaine c'est près de 150 familles qui sont accueillies chaleureusement et qui bénéficient de colis fournis par la Banque Alimentaire sur le territoire de Bièvre Isère

Suite à l'acquisition par l'association du nouveau local de LA COTE ST ANDRE, local toujours en cours de travaux, nous vous informons que nous avons transféré 2 des 3 sites de distribution à l'adresse suivante 95, rue Elsa Triolet à LA COTE ST ANDRE (sites de BRESSIEUX et de BOSSIEU).

Nous avons aujourd'hui besoin de bénévoles pour venir compléter les équipes en place et assurer la réussite de la collecte nationale de la Banque Alimentaire.

33, place de l'Eglise 38870 ST SIMEON DE BRESSIEUX

Téléphone : 04 74 20 01 05

murielle.verny@3abi.fr

Site : <http://3abi.fr/>

Triste record d'abandons pour la France cet été (plus qu'en 2016).

Si l'on mesure le degré de grandeur d'une société à la façon dont elle traite ses animaux, nous sommes encore bien des barbares et nous avons des progrès à faire.

Souvent, on prend un chaton ou un chiot pour faire plaisir aux enfants mais quand ceux-ci deviennent « embêtants », on les jette comme des jouets...



- Oui, un animal coûte de l'argent.
- Oui, un animal nécessite des soins.
- Oui, un animal doit être éduqué.

Alors AVANT de prendre un animal, considérez tous les inconvénients et renseignez-vous sur la race. Un yorkshire, un chien de berger ou un chien d'Alaska n'ont pas les mêmes besoins d'espace. A Faramans, de nombreux chats et chatons errants ou non, sont présents autour du point propre des bâtiments des Eglantines.

Des personnes viennent les nourrir croyant bien faire MAIS plus on les nourrit, plus ils se reproduisent. Ces personnes sont passibles de sanction.

Pour limiter la prolifération de ces chatons abandonnés, il faut stériliser les adultes. Environ 80€ pour un chat mâle à l'âge d'un an.

Alors, soyons responsables envers nos animaux pour plus de bien-être pour eux. Il est rappelé que les chiens ne doivent pas être seuls sur la voie publique.

Tout chien divaguant sera capturé, la SPA locale viendra le chercher, charge au propriétaire de le récupérer contre amende.



Mairie et agence postale de Faramans :

04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 15h30.

Le samedi de 8h30 à 11h.

Levée du courrier à 11h15.

Adresse mail : mairie.faramans@gmail.com

www.faramans.fr

PACS :

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des Pacs est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017.

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

Point Info Autonomie

Depuis le 1er Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ».

Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations.

L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

Marché à Faramans

Mardi matin, de 8h à 12h.

Est déplacé au parking sud de l'école maternelle pendant toute la durée des travaux de la maison de santé.

Déchetterie La Côte-Saint-André

04.74.20.33.03

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h.

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Mercredi et samedi de 9h à 18h non stop.

Déchetterie Nantoin

04.74.54.13.73

Horaires d'ouverture : Lundi et Jeudi : 9 h à 12 h

Mardi : 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Correspondante du Dauphiné Libéré

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Martine CRASEZ au 06.64.41.42.58 (parution gratuite).

Pôle médical et service à la personne à Faramans :

ADMR	04.74.54.29.45
Chirurgien dentiste	04.74.54.39.64
Diététicien nutritionniste	06.67.45.07.19
Energéticienne (acupuncture)	06.35.32.43.20
Etiopathe	06.51.55.50.73
Kinésithérapeute	04.74.59.36.10
Médecin : Dr Bredy	04.74.54.25.17
Médecin : Dr Cattin	04.74.57.91.78
Naturopathe - Sophrologue	06.60.83.65.22
Opticienne à domicile	06.77.09.75.42
Ostéopathe	06.43.14.94.58
Pédicure, podologue	07.86.57.72.84
Psychologue Clinicienne Psychothérapeute	06.34.10.29.98
Pharmacien	04.74.54.27.06
Reiki – Massage bien-être	06.59.71.26.77
Soins infirmiers	04.74.20.35.33

Urgences :

Eau	04 74 20 86 78
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateur : à Faramans, disponible à l'accueil du golf	
Gendarmerie	17
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

NAISSANCES

Soline PALOMBINI, fille de Jean Pierre PALOMBINI et Laure ALPHAND

Née le 25 mai 2017 à Voiron.

Chloé BREYMAND, fille d'Olivier BREYMAND et Mélanie CHENAVAS

Née le 6 juin 2017 à Voiron.

Eliott PITET, fils de Mickaël PITET et Marie Françoise COLOMBIER

Né le 8 août 2017 à Bourgoin-Jallieu.

Leslie BOUCHER, fille d'Eddie BOUCHER et Christelle FRANCOIS

Née le 12 août 2017 Bourgoin-Jallieu.

Loane LAPLACE, fille de Benjamin LAPLACE et Amélie GREGOIRE

Née le 18 août 2017 à Bourgoin-Jallieu.

Evan SPOTO, fils de Damien SPOTO et Laura PERRIN-THOININ

Né le 19 septembre 2017 à Voiron.

Elsa HARMAT, fille d'Emeric REBILLARD et Vanessa HARMAT

Née le 14 octobre 2017 à Bourgoin-Jallieu.

Andréa BERLAND, fille d'Alex BERLAND et de Julie VARGAS

Née le 28 octobre 2017 à Bourgoin-Jallieu.

Romy CARCEL, fille de Stephane CARCEL et de Nelly HASELBAUER

Née le 1^{er} décembre 2017 à Vienne.

DECES

KORDEK Geneviève, épouse BLANC - le 27 janvier 2017

BLANC Jean-Pierre - le 23 avril 2017

DUC Auguste - le 25 avril 2017

SCHOENACKER Jeanne, épouse DUVERNEY-GUICHARD - le 27 mai 2017

NICOUD-ROCHE Claude - le 1er juillet 2017

CHARVET Paulette, veuve BEC - le 21 juillet 2017

WEPPE Jean-Christophe - le 10 août 2017

NIVOLLET Marcelle, veuve PIGNOL - le 14 août 2017

MANIN Alain Robert - le 9 octobre 2017

GOUBET Corinne - le 8 novembre 2017

JANVIER	Dimanche 7	Voeux de la Municipalité, à 11h30	Salle des fêtes
	Mardi 9	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 13	Assemblée générale du Club de Marche, à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 14	Matinée Boudins de la Sté de Chasse	Salle d'animation
	Dimanche 14	Vente de galettes de Faradanse	Salle d'animation
FÉVRIER	Lundi 22	Collecte de sang, à partir de 16h30	Salle des fêtes
	Vendredi 2	Projection par 38 imageSeconde, à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 3	Loto du Club Sportif-Football : 18h apéritif, 20h loto	Salle des fêtes de Penol
	Dimanche 4	Matinée Tripes de Bacot Carpe Team	Salle d'animation
	Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
MARS	Samedi 10	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
	Dimanche 4	Concours Hunter Club	Centre équestre
	Dimanche 11	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Dimanche 11	Apéritif - vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux	Salle des fêtes
	Mardi 13	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 16	Représentation théâtrale des "Renailots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 17	Représentation théâtrale des "Renailots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 17	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Base de loisirs
	Dimanche 18	Représentation théâtrale des "Renailots en scène", à 14h	Salle des fêtes
	Dimanche 18	Dressage Club et Amateur	Centre équestre
	Lundi 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie", à 11h	Monument aux Morts
	Samedi 24	Stage Zumba-Fitness de Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
	AVRIL	Dimanche 25	Concours CSO Club "Challenge Nord Isère"
Mercredi 28		Chasse à l'oeuf de l'UPIF	Centre du village
Vendredi 6		Assemblée générale du CERF, à 20h30	Salle de réunion
Dimanche 8		Pucier du Sou des Ecoles	Place du Tailleur
Dimanche 15		Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
Dimanche 15		Concours CSO Amateur	Centre équestre
Mardi 17		Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
Samedi 28		Repas Club de Marche	Salle des fêtes
Dimanche 30		Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du Tailleur
Dimanche 30		Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes

MAI	Du 28 avril au 1 ^{er} mai	Tournée du muguet des Conscrits	
	Mardi 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945 , à 11h	Monument aux Morts
	Jeudi 10	Concours de Pétanque du Club Sportif- Football (8h30 : tête à tête - 14h : doublette)	Base de loisirs
	Samedi 12	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Base de loisirs
	Mardi 15	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 19 et dimanche 20	Fête anniversaire des 50 ans du Club Sportif Football	Base de loisirs
	Samedi 26	Assemblée générale du Tennis des Eydoches, à 11h	Salle des mariages
JUIN	Dimanche 10	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 15	Conseil d'administration du CERF, à 20h30	Salle de réunion
	Samedi 16	Concours de pétanque et barbecue des Conscrits	Base de loisirs
	Jeudi 21	Fête de la musique de l'UPIF	Centre du village
	Samedi 23	Fête de l'École du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Dimanche 24	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Vendredi 29 et samedi 30	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
JUILLET	Vendredi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
	Mardi 17	Collecte de sang, à partir de 16h30	Salle des fêtes
	Samedi 28	Endurance équestre	Base de loisirs
	Dimanche 29	Endurance équestre	Base de loisirs
AoÛT	Du 28 juillet au 3 août	Tournée des Brioches des Conscrits	
	Samedi 4 et dimanche 5	Intervillage des Conscrits- Vogue	Base de loisirs
	Lundi 6	Concours pétanque du CCAS, à partir de 14h	Base de loisirs
	Samedi 18	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Base de loisirs
	Samedi 25 et dimanche 26	Concours CSO Prépa / Amateur / Club	Centre équestre
SEPTEMBRE	Mardi 4	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Mercredi 5	Permanence de préinscription à Faradanse	Salle des fêtes
	Dimanche 9	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Vendredi 21	Conseil d'administration du CERF, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 23	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
OCTOBRE	Mardi 2	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 5	Réunion publique pour les préparatifs de la Foire, à 20h30	Salle de réunion
	Samedi 6	Concours de coinche de Faradanse, à 20h	Salle des fêtes

OCTOBRE	Dimanche 7	Ramassage et épluchage des Châtaignes	Salle de réunion	
	Samedi 13	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs	
	Samedi 13	Bal des conscrits sous chapiteau	Base de loisirs	
	Dimanche 14	CSO Club	Centre équestre	
NOVEMBRE	Dimanche 28	Matinée Boudins de la F.N.A.C.A	Salle d'animation	
	Dimanche 4	Matinée Tête de Veau de la Boule du Marais	Salle d'animation	
	Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion	
	Vendredi 9	Conseil d'administration du CERF, à 20h30	Salle de réunion	
	Samedi 10	Marché de Noël des ateliers créatifs du CCAS	Salle des fêtes	
	Dimanche 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts	
	Dimanche 11	Matinée Moules- Frites des Conscrits	Salle d'animation	
	Vendredi 16	Téléthon : spectacle, à partir de 20h	Salle des fêtes	
	Samedi 17	Téléthon: randonnée suivie d'une crêpe party	Salle de réunion	
	Dimanche 18	Matinée Boudins du Club Sportif - Football	Salle d'animation	
	Vendredi 23	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes	
	Dimanche 25	Loto du Centre Communal d'Action Sociale	Salle des fêtes	
	DÉCEMBRE	Dimanche 2	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
		Mardi 4	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
		Samedi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
Dimanche 9		Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs	
Samedi 15		Gouter de Noël du Club de Marche	Salle des fêtes	

Vous pouvez retrouver les informations du village sur :

www.faramans.fr

Particuliers Professionnels

MonAssistant Numerique.com
by Pratimedia

Pays de Bièvre

Romain Pavaglio
Consultant Numérique
06 64 73 62 72
04 28 35 05 68
romainpavaglio@pratimedia.com
www.MonAssistantNumerique.com

- Accompagnement
- Assistance
- Initiation
- Formation
- Dépannage

De 9 à 99 ans, franchisez une fois pour toute la barrière du numérique



210 chemin de la Porte Bleue
38260 FARAMANS

Frédéric LAURENT
06 60 58 25 70

Tél. 04 74 54 20 83 laurent-menuiserie@orange.fr
Fax 04 74 54 23 91 www.laurent-menuiserie.fr



**Garage
BUCLON
Bernard**

268, La Ranche
38260 FARAMANS

Tél. / Fax : 04 74 54 30 13
Port. : 06 76 11 83 61

Olivier BLANC DENOLLY
ostéopathe D.O. (école en 5 ans)
énergétique chinoise

135 montée de l'église 38260 Faramans
06.43.14.94.58 (consultation sur RDV)

Espace médical de Bernardier 38200 JARDIN
06.43.14.94.58 (consultation sur RDV)

blanc.denolly.olivier@gmail.com




Olivier VERNEAU

Jardinage, tonte, débroussaillage, taille, bricolage, vigilance

38260 Faramans • 06.33.24.72.33 • 04.30.41.60.42
olivierverneau@free.fr • www.olivierverneau.net/bufo.com

PALOMBINI J.Noel
Tel 74.54.24.51
Fax 74.54.35.07
La charrière
38260
Faramans



Papiers peints
Peintures
Façades
Revêtements
sols et murs

Spécialistes en génie végétal

RIV' AMENAGEMENT VEGETAL
Didier ROUQUETTE Philippe MAZEAU

Technicien en entretien de cours d'eau
Aménagement piscicole • Entretien espaces verts
Elagage et abattage forestier • Semi-hydraulique • Broyage

825, Chemin de La Charrière - 38260 FARAMANS
06 60 09 15 61 - 06 69 10 53 94
riv.amenagement.vegetal@club-internet.fr



Maçonnerie
EYMONNET Aurélien
06.59.57.10.16

Paysage
MARION Pascal
06.52.58.32.53

Maçonnerie générale
Rénovation - Façade

Création et entretien espaces verts
Terrasse - Bassin - Pavé
Clôture

43 Chemin des Sources 38260 ARZAY
389 Chemin des Flamelles 38260 FARAMANS
teammp38260@gmail.com Retrouvez-nous sur 

SARL TERRISSE

06.71.30.31.01 / 04.74.54.15.63
CONVENTIONNÉ CPAM



**SARDIEU-FARAMANS
PAJAY-PENOL**

WWW.TAXI-SARDIEU-TERRISSE.FR
71 CHEMIN DE L'ARCELLE 38260 SARDIEU

Rhône-Alpes PNEUS



38200 VIENNE
Tél. : 04 74 16 84 91
portable : 06 11 49 76 01



Bar - Tabac - Presse
L'un passe
Chez Mickey

Bar - Tabac
Presse - Jeux
Articles de Pêche

36 Rue Centrale
38260 FARAMANS
04 74 85 84 48



l.un.passe@orange.fr

